

Guide du compostage



Des conseils pour **bien composter** et **alléger le poids** des déchets ménagers

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage c'est la dégradation des déchets organiques (végétaux et animaux), qui en présence d'air et sous l'action de micro-organismes, vont se transformer en un fertilisant naturel excellent pour les plantes du jardin : le **compost**.



Pourquoi composter ?

- **Pour réduire le volume de sa poubelle**

En effet, composter c'est réduire de 30% le poids de sa poubelle ! Cette dernière reste ainsi sèche et sans odeur.

- **Pour réduire la quantité de déchets à transporter et traiter**

La pratique du compostage par 10 % des foyers représente 6 000 tonnes de déchets en moins à collecter, transporter, et traiter ; et une économie de 800 000 euros par an.

- **Pour économiser de l'eau et l'achat d'engrais**

Le compost incorporé à la terre du jardin nourrit les plantes sans engrais chimiques et améliore la qualité de la terre : elle est plus aérée et plus facile à travailler ! Le compost permet de réduire les besoins en arrosage, d'éviter le ruissellement et de protéger les plantes de certaines maladies.



Les outils nécessaires

- **Un bioseau** : pour transporter les déchets jusqu'au composteur.
- **Une fourche** : pour aérer le compost.
- **Un arrosoir** : pour humidifier si besoin.



Comment composter ?

Il faut tout d'abord choisir un emplacement facile d'accès depuis la cuisine, qui soit ombragé en été (limite le dessèchement), et protégé du vent (limite le refroidissement en hiver).



Pour composter 2 possibilités s'offrent à vous :

• En composteur :

Idéal pour des petits jardins car facile à placer, le composteur offre plusieurs avantages : gain de place, propreté, à l'abri des animaux... Il peut être en bois ou en plastique, et il est possible de le fabriquer soi-même ou d'en acheter un (en jardinerie ou auprès du SICTOM de la Bièvre).



• En tas :

Les déchets sont disposés à même la terre en tas (sur une largeur et hauteur de 0,5 à 1,5 m). Le tas est facile à surveiller et le compostage se fait plus naturellement. Lorsque les quantités de déchets sont importantes, le compost en tas est plus adapté.

Les 3 règles à respecter

1 Varier les déchets

Apporter au fur et à mesure des déchets de la cuisine et des déchets du jardin. En effet pour obtenir un bon compost, il faut équilibrer les apports entre : des déchets secs et carbonés (feuilles mortes, paille, copeaux de bois, coquilles d'œuf, ...), et des déchets humides et azotés (épluchures légumes et fruits, tonte gazon, ...).

2 Aérer

Mélanger à chaque nouvel apport, les nouveaux déchets avec ceux d'en dessous (à l'aide d'un mélangeur, d'une fourche...), afin d'aérer le compost pour que les micro-organismes aient suffisamment d'oxygène.

3 Surveiller l'humidité

Le compost en cours de formation doit être humide-collant, mais il ne doit pas y avoir de jus. Si le contenu est trop sec, les micro-organismes ne pourront plus transformer les déchets ; à l'inverse s'il est trop humide, votre compost pourrira et dégagera des odeurs désagréables.



Que mettre comme déchets dans mon composteur ?



OUI Je peux mettre



Epluchures, restes de fruits et légumes



Marc de café (+ filtre), sachets de thé



Feuilles, paille, petits branchages



Coquilles d'œufs et de noix



Sciures



En petite quantité



Tontes de gazon, tailles de haie, plantes montées en graines



Cendres de bois



NON

Interdits

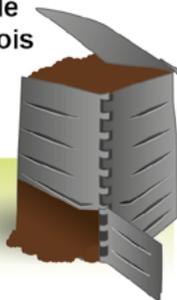
- Papiers glacés et cartons imprimés
- Résineux (thuya, cyprès...) et gros branchages
- Litières et excréments d'animaux carnivores
- Poussières d'aspirateurs



Quand et comment utiliser mon compost ?



Pour récolter le compost plus facilement, il faut enlever avec une fourche les couches supérieures non décomposées et les mettre de côté. Les remettre dans le composteur une fois la récolte du compost terminée.



Les 4 saisons du compostage

Printemps

- Commencer à utiliser une partie de votre compost.
- Laisser un peu de compost mûr pour le réamorçage.
- Alimenter le composteur en alternant les déchets secs et les déchets humides.
- Brasser et aérer le contenu.

Été

- Utiliser le compost mûr pour vos plantations.
- Laisser sécher vos tontes de gazon avant de les incorporer dans le composteur.
- Si trop de gazon : le stocker ou l'utiliser en paillage pour protéger vos plantations du sec et de la chaleur.
- Contrôler l'humidité et arroser si besoin.

Automne

- Alimenter le composteur en alternant les déchets secs et les déchets humides.
- Brasser et aérer le contenu.
- Stocker vos feuilles mortes (afin de les incorporer au printemps et à l'été) ou les utiliser en paillage pour protéger vos plantations du froid.

Hiver

- Continuer à alimenter votre composteur avec vos déchets de cuisine.
- Les tailles peuvent être incorporées après broyage.
- Les tailles broyées peuvent aussi être utilisées au pied de vos plantations pour les protéger du froid.

Temps de décomposition

Nature du compost

Aspect

2 à 3 mois

Compost jeune

Éléments non entièrement décomposés

Utilisation

Paillage autour des arbres et des arbustes de 3 à 5 cm d'épaisseur.

6 mois

Compost semi-mûr

Étape de décomposition

Utilisation

Épandage en surface, notamment sur le potager en automne.

1 an

Compost mûr

Couleur brune, odeur de sous-bois, éléments fins

Utilisation

Plutôt au printemps en amendement à utiliser en mélange avec de la terre pour les jardinières, le potager, les fruitiers et les arbres d'ornement.

Les problèmes avec le compost ?

Problèmes	Causes	Solutions
Odeur d'ammoniacque	Mélange trop riche en azote Température supérieure à 70° C	Ajouter des matières riches en carbone et brasser
Odeur d'œuf pourri	Manque d'oxygène Excès d'humidité	Brasser, étaler Ajouter de la matière sèche
Compost froid	Manque d'oxygène Excès d'humidité Manque d'eau Manque d'azote	Brasser, retourner Ajouter de la matière sèche Brasser, arroser Brasser, ajouter de la matière riche en azote (épluchures)
Petites mouches	Restes de repas ou de fruits gâtés	Couvrir de feuilles ou de tonte de gazon
Mouches à viande	Résidus de viande, de poisson	Réduire ces matières
Filaments blancs	Compost trop riche en carbone	Humidifier et ajouter des matières riches en azote (épluchures, gazon,...)
Mauvaises herbes	Température insuffisante	Limitier les plantes en graines ou malades, en attendant de mieux maîtriser le compostage

Le paillage qu'est ce que c'est ?

Le paillage consiste à recouvrir le sol au pied des plantations sur une bonne épaisseur. Celle-ci doit empêcher la lumière d'atteindre le sol, sans quoi les herbes seraient au contraire favorisées. Les déchets de jardin constituent un excellent paillage gratuit : tontes de pelouse, feuilles mortes, broyat de branches...

Les avantages du paillage :

- Il diminue les besoins d'arrosage de 1/3,
- Il limite les herbes indésirables,
- Il libère fertilisants et humus en se décomposant,
- La terre reste souple et aérée sans biner,
- Il protège les plantations du froid et de la chaleur.



Le paillage est une alternative au brûlage des végétaux, qui est interdit depuis l'arrêté préfectoral n°2013-322- 0020 du 18/11/2013.



**Communauté de Communes
Vézère Monédières Millesources**

- Service déchets -

15 avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

Tél : 05-19-67-01-02

dechets@ccv2m.fr



